

# GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION  
GAULOISES





COMITÉ DE PATRONAGE  
DE LA SOCIÉTÉ "GAULE"

MM.

Léon AUFRÈRE, Anc. Directeur de la Circonscription de Lille

Fernand BENOIT, Membre de l'Institut

† Général Yves de BOISBOISSEL

† Joseph CANTELOUBE, Compositeur

Docteur J-B. COLBERT de BEAULIEU, Maître de recherches  
au C.N.R.S.

Henri-Paul EYDOUX

Maurice GARÇON, de l'Académie Française

† Albert GRENIER, Membre de l'Institut

Jean-Jacques HATT, Professeur à la Faculté des Lettres de  
Strasbourg, Conservateur du Musée Archéologique

Jean HUBERT, Professeur à l'École des Chartes

Georges MATHERAT, Directeur Honoraire de Circonscription  
Archéologique

Mlle Régine PERNOUD, Conservateur à la Bibliothèque Nationale

Émile THÉVENOT, Membre de l'Académie de Dijon

† Jules TOUTAIN, Professeur honoraire de l'École des Hautes  
Études

Janvier 1964

8<sup>e</sup> Année

Deuxième Série N° 1

# GAULE



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION GAULOISES

26, Rue Poncelet, Paris-17<sup>e</sup> - WAG. 82-13

Directeur-Gérant : YAN LOTH

## SOMMAIRE

	Pages
<b>LA VIE DE LA SOCIÉTÉ</b>	
CONSCIENCE DE CE QUE NOUS VOULONS par Yan LOTH, Président .....	3
COMPOSITION DE L'ACTUEL COMITE UN CERCLE "GAULE" DES ALPES MARITIMES .....	6
<b>ARTICLE DE FOND</b>	
DU GAULOIS AU FRANCAIS par Roger VAILLANT .....	7
<b>CHRONIQUE DU "C. D. G."</b>	
LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET SES "DEPARTEMENTS" par Janine DUPRAY .....	15





### COTISATIONS POUR L'ANNÉE 1964

France et Outremer	Fr 20
Etranger	Fr 21
Cotisation de soutien	Fr 30

#### Règlement :

par chèque bancaire au nom de la Société,  
par chèque postal : Sté GAULE PARIS 18 890-46

### ADHÉSIONS DE SOCIÉTÉS

La Société adhérente désigne nominativement la personne devant la représenter au sein de la Sté Gaule.

versement unique de frais d'inscription : Fr 5  
(en sus de la cotisation)

### CORRESPONDANCE

Toute la correspondance doit être adressée au Siège :  
26 rue Poncelet, PARIS 17<sup>e</sup>

Spécifier (autant que possible) :  
Président, Secrétaire Général, Trésorier,  
Centre de Documentation, Bulletin  
- de la Sté Gaule.

### BULLETIN

Le Comité Directeur de la Société constitue le Comité de Rédaction.  
Les articles de fond (y compris notes) et les comptes-rendus d'ouvrages n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

### LA VIE DE LA SOCIÉTÉ :

## CONSCIENCE DE CE QUE NOUS VOULONS

par Yan LOTH, Président



Nous n'avons pas à cacher que notre Société vient de passer au travers de graves épreuves dues, d'une part à des difficultés financières concernant le Bulletin, d'autre part à une opposition, au sein même du Comité Directeur, voulant méconnaître les caractères fondamentaux de notre Société.

Le Comité Directeur actuel, dont on verra plus loin la composition, a résolu une part importante du problème budgétaire et veut, à l'unanimité de ses membres, redonner santé et vigueur à notre Association, en lui faisant reprendre conscience de sa personnalité propre, selon les Statuts.

L'idée qui a présidé à la création de "GAULE", sur un plan concret, est la suivante :

Quelque deux cent soixante quinze sociétés, le plus souvent disposant d'un bulletin, réparties à travers la France, s'intéressent dans une mesure variable, mais qui va croissant, à nos Antiquités Nationales. L'intérêt, l'utilité de ces Sociétés ne saurait être contesté. Elles forment un réseau dense couvrant tout le territoire français, chacune attentive aux découvertes de son terroir, suscitant ou encourageant les recherches locales. Une ombre pourtant : chaque société travaille généralement "dans son coin", sans bénéficier des renseignements utiles qui faciliteraient sa tâche, et que pourrait lui apporter telle autre société, attelée au même domaine de recherches, mais à un autre bout de la France.

De cette vue est née "GAULE".

Une Société de caractère national, siégeant à Paris, qui s'efforce de rassembler en UN CENTRE DE DOCUMENTATION le fruit des recherches éparses, des renseignements de tout ordre sur nos Antiquités, afin de mettre ceux-ci à la disposition de tous ses adhérents : chercheurs individuels ou Sociétés locales. Un Centre disposant - outre d'une Bibliothèque (dont peuvent bénéficier les adhérents de Province aussi bien que ceux de la région parisienne), d'une Cartothèque et d'une Photothèque - d'un Service pour la communication de FICHES bibliographiques, muséographiques, de sites et fouilles.



Il est bien évident qu'une équipe d'une douzaine de personnes au Centre de Documentation (lesquelles personnes ne disposent que des heures que leur laisse leur profession) ne peut mener à bien son travail de collationnement, d'enregistrement et de diffusion QUE SI TOUS LES SOCIÉTAIRES, PAR DES APPORTS DE RENSEIGNEMENTS ET DE DOCUMENTS (tirés à part, cartes ou relevés, photos, diapositifs, etc ...) L'AIDENT dans la première partie de sa tâche.

C'est dans la mesure du dévouement de tous que chacun pourra demander au C.D.G. (Centre de Documentation Gaule) les services qu'il en attend.



Un autre caractère fondamental de notre Société est la volonté de créer des CERCLES D'ETUDE et des EQUIPES DE RECHERCHES.

Le Cercle d'Etude est, à l'échelle départementale, le groupement de Sociétaires "Gaule", afin qu'ils se connaissent, se renseignent mutuellement et, éventuellement, collaborent à une même tâche. Un "Dirigeant", désigné par le Comité Directeur de la Société, est à sa tête, établissant les contacts, organisant des réunions ou "sorties" archéologiques, suggérant un travail collectif - archéologique, historique, toponymique ou autre - concernant le département.

Les Equipes de Recherches, qui dépendent du Centre de Documentation Gaule, sont, elles, à l'échelon national ou même international (car nous avons des adhérents à l'Etranger). Chaque équipe correspond à une spécialité telle que : archéologie (préhistorique, mégalithique, protohistorique, Gaule celtique, Gaule romaine), histoire, linguistique, toponymie, croyances et tradition, ou bien encore : céramique, numismatique, technique de fouilles etc .. D'où le questionnaire encarté dans le présent bulletin et que nous vous prions instamment de bien vouloir nous retourner. Les membres d'une même Equipe, étant de régions et pays très divers, ont comme point de rencontre le Centre de Documentation Gaule, lequel établira les contacts afin qu'ils puissent correspondre entre eux.

Les caractères fondamentaux de notre Société peuvent paraître chimériques à certains (nous n'en avons cure) ou ambitieux à d'autres. Nous adressant à ces derniers, nous leur dirons qu'il ne nous échappe pas que la tâche est grande, mais non impossible et que nous DEVONS la mener à bien, car elle est absolument NECESSAIRE.

L'éparpillement des efforts, la perte de rapports individuels concernant des découvertes intéressantes faute d'avoir été recueillies, la difficulté rencontrée par d'intelligentes bonnes volontés de se documenter, sont des raisons suffisantes pour légitimer notre entreprise \*.

\* - Il n'y a pas d'organisme officiel à la Disposition des ARCHEOLOGUES dits AMATEURS (auxquels, en France, nous devons tant). La documentation du C.N.R.S. n'est à la disposition que des personnalités officielles.

Le BULLETIN n'est pas mentionné dans les Statuts. Il n'en est pas moins vrai qu'une Société ne saurait s'en passer. Aussi, au cours de 1956, apparut son tout premier numéro, tiré à l'alcool. Ronéotypé dès le n° 2, il devient trimestriel et imprimé en 1960, ayant pour Directeur Georges Dufresse qui, aidé par Serge Pineau, en fait une publication estimable. Hélas ! l'augmentation du prix de revient de chaque nouveau numéro et le changement de direction de l'imprimerie à laquelle nous nous adressions, nous contraignirent à cesser momentanément sa parution. Au cours de l'année 1963 paraît un bulletin triple, ronéotypé avec des moyens de fortune.

A la suite d'événements survenus au sein du Comité Directeur - auxquels j'ai fait allusion au début de cet article - la composition du dit Comité étant remaniée, il m'a été demandé de reprendre la direction du Bulletin. C'est donc à ce titre que je viens vous en entretenir de sa nouvelle formule.

Tout d'abord, je tiens à vous assurer de la parution trimestrielle régulière de notre publication ainsi que de sa forme imprimée au cours de 1964. L'assise financière certaine donnée par l'actuel Comité me permet cette affirmation à la condition, toutefois, que vous mainteniez celui-ci, en son entier, à l'Assemblée de mars prochain.

Nous avons été amenés, pour des raisons aussi bien financières que pratiques, à des transformations importantes :

1 - Le nouveau format 15 x 24 (qui remplace l'ancien 21 x 27) est celui de nombreuses revues archéologiques ; il permettra un rangement aisé parmi celles-ci.

2 - Nous rétablissons le procédé qui consiste à commencer tout article ou toute rubrique à une page impaire (et qui n'avait pas été appliqué dans le bulletin-triple ronéotypé), afin de faciliter un reclassement éventuel dans des dossiers.

3 - Le Bulletin voit son contenu allégé. Il comporte : une rubrique "Vie de la Société" débutant par un éditorial du Président - un ou deux articles de fond, préférablement de portée générale - une "Chronique du C.D.G." dans laquelle les responsables du Centre de Documentation Gaule entretiennent le lecteur de son fonctionnement, de ses progrès, de ses désirs ou entreprises.

4 - Les éléments qui se trouvaient sous l'ancienne rubrique "Centre de Documentation, seront envoyés MENSUELLEMENT aux Sociétaires, sous forme de "circulaire C.D.G.", ronéotypée et de format 21 x 27.

Nous avons pensé que l'ACTUALITE - bibliographique tirée des revues - de l'édition - des découvertes, devait tarder le moins possible à être connue de nos adhérents.

L'actuel Comité, reprenant une idée émise en 1961, veut, de plus, entreprendre, en dehors du Bulletin, la publication de documents utiles aux chercheurs.



En bref, sur un plan concret, NOUS VOULONS que la Société Gaule assume :

- le fonctionnement d'un Centre de Documentation efficace ;
- la création continue de Cercles d'Etude départementaux et d'Equipes de Recherches ;
- la publication trimestrielle d'un Bulletin imprimé ;
- la publication d'une Circulaire ronéotypée "C.D.G." ;
- la publication éventuelle de Documents de base.

NOUS DEMANDONS A TOUS LES SOCIÉTAIRES DE PARTICIPER A NOTRE EFFORT POUR FAIRE DE "GAULE" UN INSTRUMENT ACTIF DE LA RECHERCHE DU PASSE PRE-CELTIQUE ET GAULOIS.

Ce qui, en définitive, est notre raison d'être en tant que Société.



### COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

en date du 22 novembre 1963

Président-Fondateur : YAN LOTH.  
 Secrétaire-Général : Dr R. SENECHAL.  
 Trésorier : Mlle E. AUJAMES.  
 Responsable du C.D.G. : Mlle J. DUPRAY.

Membres : G. DUFRESSE, Mlle A-M. LOTH, Mme PIAT, S. PINEAU, F. TERS.

### UN CERCLE « GAULE » DES ALPES MARITIMES

M. Jacques-André de WARELLES, 14 rue des Acacias, Nice, (Alpes Maritimes) est nommé Dirigeant du Cercle.

Nous remercions M. de WARELLES d'avoir accepté cette fonction.

Nous prions tous les Sociétaires du département de bien vouloir entrer en relation avec lui, dès maintenant, en vue de contacts réguliers et fructueux.

### APPEL AUX SOCIÉTAIRES

Nous prions tous les Sociétaires de remplir le QUESTIONNAIRE encarté et de bien vouloir le retourner le plus tôt possible.

Nous les prions également de ne pas hésiter à nous faire la demande de FEUILLES D'ADHESION pour une PROPAGANDE intensifiée et à prendre contact avec le Centre de Documentation (voir "correspondance" en page 2).

### « SACROVIR »

Nous avons le plaisir d'adresser à nos Adhérents, en même temps que le présent Bulletin, la suite et fin de l'article de M. Emile THEVENOT, sur "Sacrovir", Ultime Champion de la Liberté, chez les "Eduens", imprimée en mêmes caractères que la première partie.

### ARTICLE DE FOND :

## DU GAULOIS AU FRANÇAIS

par Roger VAILLANT



Les Celtes - avant-garde occidentale des peuples parlant des langues de la famille indo-européenne - se sont trouvés en contact avec des populations qui parlaient des langues appartenant à d'autres familles linguistiques (agglutinantes - dont l'euskara est le dernier témoin -, "méditerranéennes", à en juger par le substrat toponymique.)

Les linguistes ont remarqué depuis longtemps le nombre important de racines véhiculées par les langues néo-celtiques et par certains dialectes romans usités dans les pays gaulois, pour lesquelles on ne trouve aucun équivalent phonétique dans les langues indo-européennes.

En résumé, si le fond du vocabulaire gaulois est celtique (ainsi que le montre la comparaison des mots transmis par les Anciens, des anthroponymes et des toponymes gaulois, avec les langues celtiques insulaires), il s'est incorporé des éléments variés, hérités des peuplades qui ont précédé les Celtes sur notre sol et qu'ils ont assimilés (et que, faute de mieux, nous appellerons "néolithiques"), ou empruntés aux peuples avec lesquels ils se sont trouvés en contact (Ligures, Ibères).

Par "gaulois", nous entendons les divers dialectes parlés en Gaule antérieurement à la conquête romaine, et, dans les études de racines qui suivront, nous nous efforcerons de préciser l'origine de chacune d'elles :

a) racines sans équivalent phonétique dans les langues indo-européennes, et que la géographie linguistique nous permet de considérer comme appartenant au stock "préceltique", en raison de leur aire de diffusion dans l'ensemble des territoires gaulois.

b) racines dont on trouve l'équivalent phonétique dans les langues celtiques et dans d'autres langues indo-européennes, et qui représentent l'apport "celtique".

c) racines sans équivalent indo-européen, mais que leur aire de diffusion bien limitée permet de supposer avoir été empruntées à l'"ibère" (S.W. de la Gaule) ou au "ligure" (S.E. de la Gaule).

### LE MOT « CHÈNE »

Nous donnerons comme exemple un mot pour lequel trois racines appartenant à l'une des trois catégories que nous venons de définir sont représentées sur notre sol : le mot CHÈNE, roi des forêts gauloises, symbole du Druide dans la tradition celtique.



◆ A. KASSANOS

représenté par le romanche "cassanu" sur l'ancien territoire helvète (1) et, en Gaule proprement dite, par

- "cassou", - "cassé", avec chute caractéristique de - n - intervocalique (Gascogne, Guyenne) ;
- "quêne" (Normandie, Picardie, Artois, Hainault) ;
- "tchêne" (Wallonie, nord de la Suisse romande, Hautes Alpes) ;
- "Tsane", - "tsagne" (sud de la Suisse romande) ;
- "Tsano" (Isère) ;
- "Tseno" (Vallée d'Aoste) ;
- "Tsène" (Corrèze, Auvergne) ;
- "Sano", - "séno" (Savoie) ;
- "Chasne" (vieux français) ;
- "châgne" (Vendée, Poitou, Saintonge, Marche, Berry, Bourbonnais, Vosges, Franche-Comté, Morvan, Bourgogne) ;
- "chêne" (forme littéraire moderne, utilisée dans les vallées de la Seine et de la Loire).

Ajoutons que "kassanos" est attesté comme thème de nom propre en toponymie gauloise :

- a) kassano-ialon : l'essart ou la clairière des chênes : d'où "Casseneuil" (Lot et Garonne), "Chasseneuil" (Charente, Indre, Vienne)
- b) kassano-magos : le champ des chênes : d'où "Chassenor" (Charente).

◆ B. DERVA

1° - Langues celtiques :

a) brittonique : gallois "derw", cornique "derow", breton "derv" (2) ;

b) gaélique : paraissant dériver de la même racine, mais le thème est différent : irlandais "dair", écossais "darach", manx "darragh" (3) ;

2° - Dialectes romans : cette racine est conservée en franco-provençal où elle désigne un autre arbre : en vaudois "derbi" = sapin, en savoyard "darbé" = sapin rabougri (4).

3° - Toponymie : s'est cristallisé sous la forme de "Der" nom d'une forêt au nord-ouest de la Haute Marne et nord-est de l'Aube, appelée "Dervensis saltus" dans les textes médiévaux.

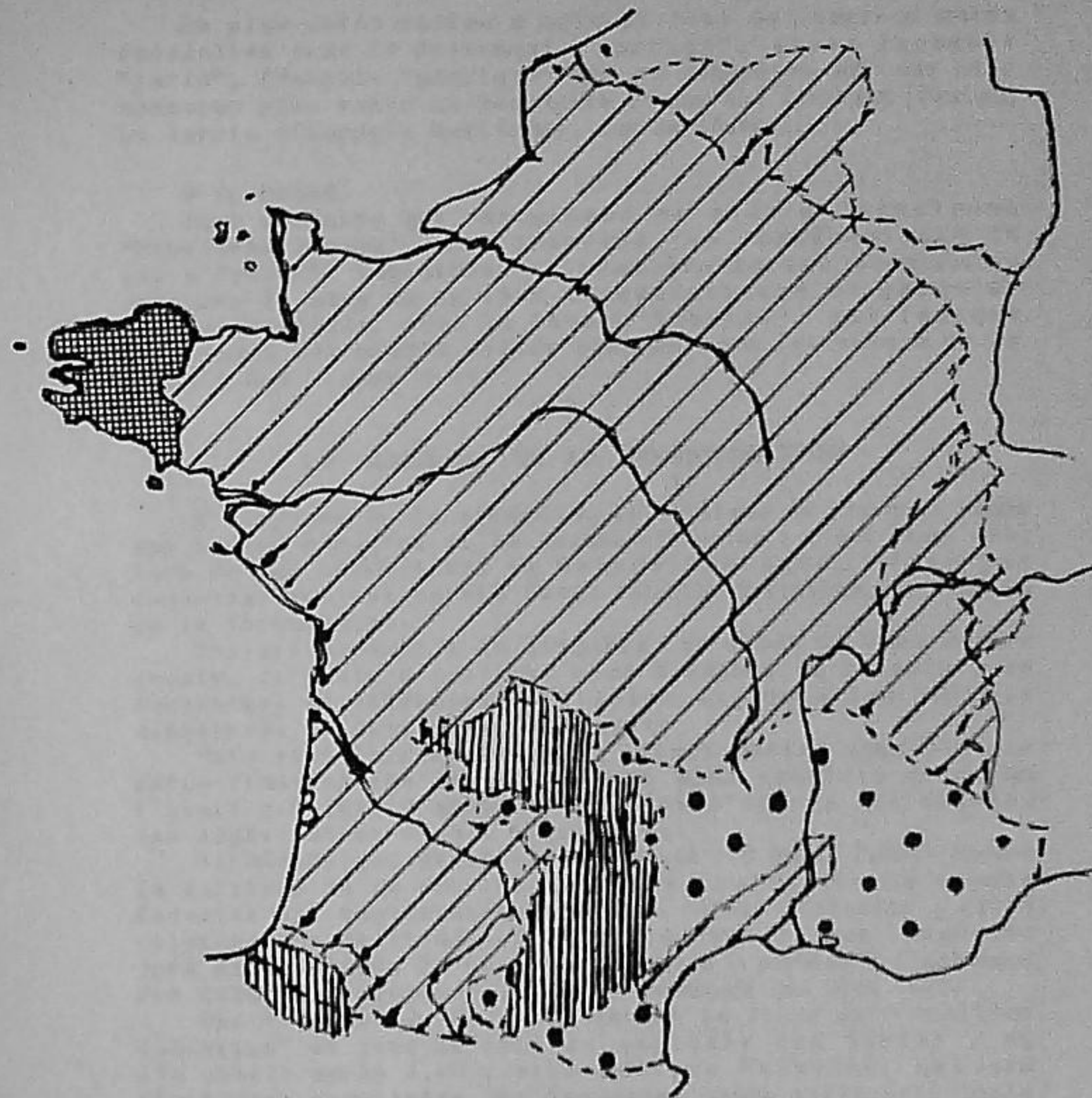
◆ C. GARIK

qui correspond au basque "haritz" et qui est représenté par :

- "garic" (Lauragais, Albigeois, Rouergue) ;
- "garit" (Cantal, Lot) ;
- "gori" (Lot, Corrèze) ;
- "dzori" (Périgord, Corrèze) ;
- "zaré" (Périgord).

(1) - Revue Celtique, tome XXIV, 1913, p. 117.  
 (2) - cf. le moyen-irlandais "derb" = cuve de bois  
 (3) - cf. vieux-cornique, gallois : "dar".  
 (4) - Revue Celtique, tome I, 1933, p. 255.

LE MOT « CHÊNE »



- A en obliques : Zone KASSANOS, mot pré-celtique
- B en quadrillé : Zone DERVA, mot celtique
- C en verticales : Zone GARIK, mot ibère (cf. basque HARITZ)
- D en points : Zone ROBUR, mot latin.



Notons que la limite septentrionale de l'aire d'extension de "garik" = chêne correspond à la limite de l'évolution V/B, caractéristique de la phonétique ibérique, mais que cette aire n'est pas contiguë au domaine basque.

De plus cette racine a pris un sens ~~de~~ beaucoup moins spécialisé dans le provençal "garrigo", vieux français "jaris", français "guarigue" qui se rencontre sur une aire beaucoup plus vaste en toponymie romane : La Jarrigue (Cantal), La Jarrie (Charente Maritime), Jarrie (Isère).

◆ D. ROBUR

Dans une aire qui correspond en gros à l'ancienne "Provincia romana", nous trouvons les représentants du latin "robur". Toutefois, la première racine étudiée se retrouve le long de la côte languedocienne et jusqu'en Comtat-Venaissin, sous la forme "tchayné", qui indique un emprunt aux patois situés plus au nord (en raison de la forme : tch - pour c -).



### LE GAULOIS ET LA ROMANISATION

A l'époque de la conquête, le celtique se présente comme une langue homogène et de grande diffusion : c'est ainsi que, lors de ses expéditions en Grande Bretagne, César put conserver son interprète Caius Valerius Trucillus, un Gaulois de la Narbonnaise.

Postérieurement à la conquête, au début du Haut Empire romain, le gaulois continue même à gagner du terrain : en Aquitaine, au détriment de l'ibère et, dans les vallées alpêtres, au détriment du ligure.

Puis vint la romanisation. Albert Dauzat constate que cette romanisation fut infiniment plus complexe qu'on l'avait crû tout d'abord : elle fut l'oeuvre des colons, des légionnaires et des négociants.

NARBONNE (qui avait été fondée en 118 avant J.-C.) devint la capitale de la Provincia, où la similitude de climat favorise une implantation dense de colons italiotes ; cette colonisation était déjà importante dans le Bas Languedoc lors de l'arrivée de César. La Provence - soumise à l'influence des colonies grecques -, ne fut romanisée que plus tard.

Dès 12 avant J.-C., LYON devint le siège du "Concilium Galliarum" et joue le rôle de capitale des Gaules : au II<sup>e</sup> siècle après J.-C., elle éclipse Narbonne, qui sera d'ailleurs supplantée par Toulouse, comme ville principale du Midi.

Mentionnons enfin les écoles d'AUTUN qui joueront un grand rôle dans le processus de romanisation de l'aristocratie gauloise.

Pendant les trois premiers siècles, les légions sont presque toutes massées aux frontières, pour contenir les incursions des Germains. Les commerçants suivaient les légions et s'établissaient sur les grandes voies commerciales ou stratégiques :

## "GAULE"

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom (en capitales), Prénom

Profession

Adresse

Quelle section vous intéresse plus particulièrement ? (\*)

Êtes-vous attaché à une époque archéologique particulière ? (\*)

Préhistoire . . . . .  
Histoire . . . . .  
Archéologie . . . . .  
Linguistique - Toponymie . . . . .  
Croyances . . . . .

Néolithique . . . . .  
Mégalthique . . . . .  
Protohistorique (Br.-Hallstatt) . . . . .  
Gaulle Celtique (La Tène) . . . . .  
Gaulle Romaine . . . . .

Effectuez-vous ou participez-vous à des fouilles ?

Avez-vous une spécialité (céramique, numismatique, etc...), laquelle ?

Lieu :

Consentiriez-vous à collaborer à notre centre de documentation ? (\*)

Fichier bibliographique . . . . .  
Fichier muséographique . . . . .  
Fichier des sites et chantiers de fouilles . . . . .

Bibliothèque . . . . .  
Cartothèque . . . . .  
Photothèque . . . . .

(\*) Répondez par une +



- les antiques routes de l'étain qui, des embouchures de la Seine et de la Loire, remontaient les fleuves et rejoignaient la vallée du Rhône, pour aboutir à Marseille ;
- une des routes de l'ambre qui, par la vallée de la Saône et la trouée de Belfort, rejoignait la haute vallée du Danube et la plaine de l'Allemagne du Nord ;
- le "grand chemin breton" qui, par Sens, Meaux, Amiens, menait de la vallée de la Saône à Boulogne, port d'embarquement vers la Grande Bretagne ;
- la route qui, par les vallées de la Saône et de la Moselle, rejoignait Trêves et menait vers la frontière de Germanie.

Tels sont, au cours des trois premiers siècles de l'occupation, les voies qui vont jouer un rôle important dans le processus de romanisation de la Gaule. Ainsi, les Vosges, le Jura et les Alpes, le Massif Central, les vallées pyrénéennes et la presque île armoricaine étaient laissés de côté, ce qui nous explique bien des survivances gauloises dans le lexique des patois de ces régions.

Dans la seconde partie du III<sup>e</sup> siècle, les premières incursions des Germains et les révoltes des Bagaudes créent un climat d'insécurité qui provoque la multiplication des garnisons dans de nombreuses villes de l'intérieur ; l'ensemble du réseau routier, perfectionné par les Romains, va jouer à plein : tous ces facteurs vont se conjuguer pour accélérer la romanisation de la Gaule. Toutefois, affirmer gravement que les langues indigènes ont d'abord été éliminées des villes, puis refoulées dans les régions les plus éloignées des voies de communication, est une lapalissade. En réalité, la chronologie exacte de la romanisation des diverses régions de la Gaule nous échappe dans le détail, et nous ne possédons que quelques rares jalons mentionnant la persistance du gaulois :

- St Jérôme (331-420) fait allusion au langage celtique - parlé par les Trévires ;
- Sulpice Sévère (363-425), mettant en scène un Gaulois dans un de ses dialogues, lui propose de s'exprimer en celtique ;
- St Patrick (377-461), outre sa langue maternelle (le brittonique), parlait le gaëlique, le gaulois et le latin ;
- Sidoine Appolinaire (430-489) note que, de son temps, l'aristocratie arverne commençait à s'exprimer correctement en latin.

★

Avec ce Ve siècle, l'Empire romain d'Occident s'effondre sous les coups des Germains ; rappelons quelques faits intéressant la Gaule :

- en 406, les Burgondes s'emparent de la Gaule de l'EST ;
- en 412, les Wisigoths s'emparent de l'Aquitaine ;
- en 486, Syagrius (dernier représentant de l'autorité romaine) est vaincu par les Francs. Pendant ce temps, les Alamans franchissent le Rhin, occupent l'Alsace et une partie de l'Helvétie ; les Alains s'installent en Aunis et des

colonies saxonnes s'implantent dans le Boulonnais et dans le Bessin.

Au Sus-Ouest, les Vascons débordent sur le versant nord des Pyrénées, tandis qu'à l'ouest, les Bretons occupent la plus grande partie de l'Armorique.

Les romanistes ont longtemps admis que la romanisation de la Gaule était complète à l'époque des Grandes Invasions : les recherches les plus récentes conduisent à des conclusions plus nuancées.

C'est ainsi que Michel Roblin (5) pense que les paysans des environs de Paris ont parlé gaulois jusqu'à l'apparition du christianisme, "peut être même jusqu'à l'invasion franque" ; - J.U. Hubschmied (6) a démontré que le gaulois était vivant en Suisse, lors de l'établissement des Alamans au Ve siècle ; - le chanoine F. Falc'hun (7) explique les particularités du dialecte vannetais par l'influence d'un substrat gaulois et conclut que, dans le Sud-Est de l'Armorique, le breton s'est substitué au gaulois et non au bas-latin. Il pourrait aussi être constaté que l'euskara a joué le rôle de "conservatoire" pour un certain nombre de mots gaulois qui n'ont, par ailleurs, été conservés par aucun dialecte roman.

L'archéologie a montré que, dès que l'emprise de Rome se relâche, les formes d'art spécifiquement gauloises réapparaissent dans notre pays. Mais dans le domaine linguistique, la débâcle est intervenue trop tard pour permettre au celtique de reconquérir le terrain perdu (comme ce fut le cas en Grande Bretagne). Les élites et les villes étaient romanisées et, en cette fin du Ve siècle, le gaulois se présente comme une langue socialement déchuée, parlée par des "pagani" des régions pauvres et isolées.

A la suite du brassage de populations consécutif aux Grandes Invasions et au progrès du Christianisme (qui devint le dépositaire de la culture latine) dans les campagnes, les derniers îlots gaulois subsistant se résorberont bientôt dans la masse romane.

G. Dottin fixe au VI<sup>e</sup> siècle l'extinction totale du gaulois. L'hypothèse est vraisemblable mais, en l'absence de documents certains, elle est invérifiable.

Nous noterons seulement qu'un laps de temps de six siècles peut paraître bref pour anéantir une langue parlée sur un vaste territoire, coupés de forêts, de marécages et de montagnes, et fortement peuplé, si on le compare au processus d'assimilation des peuples parlant des langues néo-celtiques (territoires plus restreints, peuples moins nombreux, efficacité des moyens modernes mis systématiquement en oeuvre).

★

(5) - "Le Terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franque", p. 5.  
 (6) - "Vox Romanica", 1938, p. 107.  
 (7) - dans sa thèse sur "L'Histoire et la langue bretonnes", 1950.



## LE SUBSTRAT GAULOIS EN FRANÇAIS

Nous n'envisagerons pas ici les distinctions nécessaires entre les mots gaulois :

- a) empruntés par le "latin classique" (ex. : gaul. "Karros", latin "carrus").
- b) empruntés par le "bas-latin" commun à l'Empire d'Occident (ex. : gaul. "Kaballos", bas-latin "caballus", d'où le nom du "cheval" dans les langues néo-latines).
- c) conservés uniquement par le "gallo-romain" (ainsi que nous désignerons le bas-latin particulier à la Gaule) et qui nous a été transmis par les dialectes d'oïl, d'oc et franco-provençaux.

Si nous tentons un bref inventaire des mots gaulois conservés par le français littéraire, en laissant de côté les mots techniques ou peu connus, c'est toute la terre de France que nous évoquons avec ces humbles termes employés journalièrement par nos paysans :

chemin, lieue, marne, borne, talus, arpent, soc, charrue, glaise, sillon, blé, javelle, meule, briser, glaner, bille, charpente, bauge, bourbe, grève, caillou, galet, roche, varenne, lande, ajonc, bruyère, cheval, mouton, berge, bief, vanne, alose, lotte, tanche, vandoise, branche, chêne, bouleau, if, sapin, mine, étain, pot, cloche ... truand, trogne, trimer, brailler, bouge, bonde, tonne, lie ...

Si nous remontons jusqu'au vieux français, la moisson sera encore plus riche, car le vocabulaire du français a été périodiquement épuré depuis la Renaissance, et le nombre de mots gaulois vivants dans le français médiéval ont été remplacés par des mots latins, grecs, voire même italiens, par suite d'engouements périodiques pour la culture méditerranéenne.

Mais les mots gaulois abandonnés par le français littéraire moderne ont été souvent conservés par nos patois.

Ce qui est un motif supplémentaire d'attachement à nos parlers régionaux et peut être un sujet d'étude pour certains.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION "GAULE"  
ET SES "DÉPARTEMENTS"

Le Centre de Documentation "Gaule" comporte :

- 1 - une Bibliothèque
- 2 - une Photothèque
- 3 - une Cartothèque
- 4 - un Fichier bibliographique
- 5 - un Fichier muséographique
- 6 - un Fichier des Sites et Champs de Fouilles
- 7 - un Service de Renseignements par correspondance
- 8 - un Service de Publication
  - a) de la circulaire mensuelle "C.D.G."
  - b) de documents de base (éventuellement)

Il est bien évident que cette énumération est donnée à titre indicatif et non limitatif pour l'avenir.

TOUT SOCIÉTAIRE EN RÉGLE DE SA COTISATION DE L'ANNÉE EN COURS, PEUT AVOIR RECOURS AU CENTRE DE DOCUMENTATION : aucune cotisation supplémentaire n'est exigible.

Cependant, les dépenses nécessaires au fonctionnement normal et au développement continu du Centre étant d'un volume important en égard aux ressources de la Société, nous souhaiterions que la plupart de ses Usagers souscrivent, volontairement, une COTISATION DE SOUTIEN AU "C.D.G.", de 5 Fr par an, ou veuillent - tout au moins - joindre à leurs demandes de renseignements un timbre pour la réponse.

## I - LA BIBLIOTHÈQUE

Celle-ci fonctionne depuis un certain nombre d'années. Son enrichissement est constant, particulièrement en ouvrages dernièrement parus.

Elle est constituée par :

- a) des ouvrages,
- b) des brochures et tirés à part,
- c) des revues et bulletins archéologiques et historiques divers,
- d) des articles de presse, classés géographiquement selon les lieux de découverte.

a) b) Les ouvrages, brochures et tirés à part sont prêtés A DOMICILE.

Il conviendra toutefois, en s'inscrivant à la Bibliothèque, de verser un CAUTIONNEMENT de 30 Fr, mesure qui nous est



imposée par la valeur moyenne de beaucoup des ouvrages.

La durée du prêt est d'un mois au maximum.

Pour la Province, les expéditions sont effectuées aux frais du Sociétaire.

Pour Paris, une "Permanence-Bibliothèque" a lieu tous les vendredis, au Siège, 26 rue Poncelet, Paris 17<sup>e</sup>, de 18 à 19 H 30.

c) d) Les revues, bulletins et articles de presse ne sont pas prêtées à domicile.

Ils peuvent être consultés sur place, les jours de Permanence, aux heures ci-dessus indiquées.

## 2 - LA PHOTOTHÈQUE

Celle-ci est constituée par des photographies, cartes postales, dessins, classés géographiquement et par périodes archéologiques ; par des diapositives ; par un fichier iconographique.

Les documents ne peuvent être consultés que sur place (Permanence). Cependant, ultérieurement, la copie de certaines photographies ou dessins pourra être envisagée, les frais de reproduction restant à la charge du Demandeur.

Les diapositives, groupées en fonction d'un thème choisi, pourront être projetées en public et confiées à cet effet au Cercle Parisien et aux Cercles départementaux "Gaule".

Le fichier iconographique (en voie de constitution) permettra de signaler au Sociétaire-Correspondant, dans quel ouvrage il pourra trouver telle figuration.

## 3 - LA CARTOTHÈQUE

Ce département est en formation.

Sa constitution demande un effort considérable et nous ne croyons pas qu'il puisse commencer son service avant un an ou deux.

Notre ambition est, en effet, non seulement de REPRODUIRE (souvent à la main - et avec grand soin), des centaines de cartes tirées d'ouvrages ou de publications faisant autorité, mais encore d'ETABLIR des dizaines de cartes visant des ensembles de nature archéologique, historique, linguistique toponymique ou autre ...

Nous faisons appel à tous les Sociétaires ayant quelque talent cartographique pour nous aider **DES MAINTENANT**.

Dans le prochain Bulletin (n° 2) nous donnerons la suite de ce bref exposé sur notre Centre, en vous entretenant des fichiers bibliographique - muséographique - sites et champs de fouilles, tels que nous les avons envisagés et commencés.

**FAITES, PAR VOTRE COLLABORATION SOUS LES FORMES LES PLUS DIVERSES, QUE LE CENTRE DE DOCUMENTATION "GAULE" soit REELLEMENT EFFICACE ET REMPLISSE LA MISSION POUR LAQUELLE NOTRE SOCIÉTÉ A ÉTÉ CRÉÉE.**